

La province inclut les granules dans son Plan directeur de l'énergie

Sussex (22 octobre 2011) — Favoriser le développement et l'utilisation de biomasse ligneuse, surtout de granules, est l'une des étapes détaillées dans le Plan directeur de l'énergie du ministère de l'Énergie nouvellement sorti qui présente une vision de dix ans pour le secteur de l'énergie. La biomasse ligneuse va jouer un rôle vers l'atteinte du but de la province d'accroître la production d'énergie renouvelable.

Le directeur général de la Forêt Modèle de Fundy, Nairn Hay, est heureux de voir que l'engagement de la province pour ce qui est du développement et de la mise en œuvre de politiques d'appui pour optimiser l'utilisation de biomasse ligneuse et l'utilisation accrue de granules de déchets ligneux et agricoles a été compris dans le plan d'action pour les trois prochaines années.

La Forêt Modèle de Fundy travaille auprès de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Énergie et d'autres intervenants depuis quelques années pour explorer la question de comment augmenter l'utilisation de biomasse ligneuse et aussi identifier les obstacles. En mai 2011, la Forêt Modèle de Fundy, le ministère de l'Énergie et le *Canadian Bioenergy Centre* de l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton ont organisé un atelier pour discuter l'état actuel de l'industrie des granules / de biomasse au Nouveau-Brunswick et ailleurs de plusieurs points de vue : producteurs, chaîne d'approvisionnement, capacité, production, ressources, technologie et prix.

« Un certain nombre de questions ont été identifiées tout de suite après l'atelier et sont incluses et abordées dans le plan d'action, » dit M. Hay.

Au Canada, toutefois, il n'y a pas encore de normes en vigueur. Le Nouveau-Brunswick aurait la possibilité de piloter le développement et l'expansion de notre secteur des granules par l'adoption de normes en la matière, et possiblement en concertation avec les autres provinces du Canada atlantique.

Cette année, la Forêt Modèle de Fundy appui des travaux au *Canadian Bioenergy Centre* de l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton qui analysent les granules produites au Nouveau-Brunswick en vérifiant le contenu et les émissions. « Nous espérons que ces travaux vont contribuer à la création de normes, » dit M. Hay.

Les priorités identifiées pour développer des ressources d'énergie renouvelables, comprennent :

- Produire une carte des ressources provinciales en biomasse.
- Faire la promotion et la distribution de la recherche et des pratiques optimales dans l'industrie des granules de bois.
- Établir les pratiques optimales en matière de production décentralisée, de chauffage à distance et de cogénération.
- Encourager une étude plus approfondie sur le développement des biocarburants.

Le point du plan d'action qui touche spécifiquement les ressources de biomasse ligneuse identifie quelques priorités initiales :

- Des normes d'efficacité, d'émission et de qualité strictes pour les systèmes de chauffage central.
- La confiance accrue des consommateurs à l'égard d'établissement de normes de granules au Nouveau-Brunswick qui sont égales ou supérieures à celles proposées par le *Pellet Fuels Institute*
- Un programme d'assurance de la qualité et de conformité
- Des protocoles de manutention, de transport et d'entreposage des granules
- L'utilisation continue et élargie de la biomasse dérivée du bois comme méthode de chauffage des immeubles gouvernementaux, y compris les écoles et les hôpitaux
- Des exigences d'accréditation des installateurs de systèmes de chauffage aux granules
- Critères rehaussés en matière d'alimentation en matière première, comme un niveau d'accréditation minimal, l'assurance de la qualité et des pratiques forestières durables
- Des programmes d'encouragement offerts par Efficacité NB (secteurs résidentiel et commercial)
- L'accroissement de la demande domestique de biocarburants, en guise de soutien complémentaire aux efforts du gouvernement et d'autres intervenants pour développer le secteur des produits du bois à valeur ajoutée au Nouveau-Brunswick
- Des politiques de soutien à l'utilisation accrue de la biomasse dérivée du bois pour le chauffage et la production électrique combinés, ou des usages thermiques
- Des applications de chauffage à distance à partir de la biomasse

On peut télécharger une copie du Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick du site Web du ministère de l'Énergie au <http://www.gnb.ca/0085/index-f.asp>